

Paris, le vendredi 9 juillet 2021

Campagne de vaccination contre la Covid-19 :

APF France handicap en faveur de la vaccination obligatoire pour les professionnels du soin et de l'accompagnement

Depuis le début de la campagne de vaccination, APF France handicap a de manière constante incité l'ensemble de ses 15 000 salariés à se faire vacciner contre la Covid-19 afin de protéger au mieux les personnes les plus vulnérables. Dans un contexte sanitaire toujours fragile, la protection des personnes en situation de handicap et des professionnels est une priorité.

Si la vaccination représente un levier efficace de protection individuelle et collective, elle est également pour les personnels de soins ou en situation d'accompagnement auprès des personnes les plus vulnérables, une exigence éthique : la vaccination conditionne la qualité de vie des personnes en situation de handicap accueillies en établissement pour lesquelles les consignes de sécurité et d'isolement sont particulièrement contraignantes et restrictives sur la liberté fondamentale d'aller et venir et de voir ses proches.

Dans le cadre du débat sur le caractère opportun ou non de la vaccination obligatoire pour les personnels de soins ou exerçant en proximité des personnes accompagnées, APF France handicap souhaite exprimer de manière forte son soutien à une mesure qui viendrait poser une obligation de vaccination pour les personnels concernés, qu'ils exercent en établissement de santé ou au sein d'établissements et services médico-sociaux.

En effet, l'association fait le constat de la persistance d'une réserve forte de nombreux professionnels face à cette vaccination et ce malgré des données probantes et convergentes - indépendantes des laboratoires - qui montrent l'excellent rapport bénéfice/risque des vaccins utilisés. Dans ce contexte, la vaccination obligatoire des soignants constitue à la fois une mesure de protection de ces personnels, plus exposés de par la nature de leurs missions, et des personnes qu'ils accompagnent. Elle est aussi un moyen de protection efficace pour toutes et tous contre la pandémie en freinant la transmission du virus.

Depuis mars 2020, la lutte contre la Covid-19 mobilise l'ensemble des professionnels d'un système de santé soumis à rude épreuve : APF France handicap appelle à ne relâcher ni la mobilisation, ni la vigilance quant au risque d'une nouvelle aggravation de la situation. Il est aujourd'hui indispensable de généraliser l'effort de vaccination pour toutes et tous et plus particulièrement pour les professionnels dont le métier et la vocation sont de « prendre soin » de l'autre.



Contact presse

Sophie Lasbleis

Tél. 01 40 21 10 93 – 06 89 74 97 37 – sophie.lasbleis@apf.asso.fr





APF France handicap est une importante association française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Elle porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire. Rassemblant 85 000 acteurs, dont près de 15 000 salariés, elle intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne grâce à son réseau national de proximité de plus de 550 structures (délégations, services et établissements médico-sociaux et entreprises adaptées). L'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

<https://www.apf-francehandicap.org/>

